

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 486

Nachruf: In memoriam : Mlle Amélie Humbert

Autor: E.J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rémunéré, est anobli, déifié même, et ceux qui n'en manquent pas doivent s'estimer heureux. Mais parmi ces privilégiés, il en est trop dont il ne remplit ni le temps ni ne satisfait l'âme. Il suffit de se représenter le travail à la chaîne, illustré d'une façon si poignante par Charlot, pour comprendre que, pour une grande catégorie de travailleurs, rien ne compte dans leur vie que les congés réglementaires du soir et du dimanche. Quelle différence avec les métiers du Moyen Age dont l'heureuse collaboration pouvait pour couronner la création d'une cathédrale! Le travail au service d'une grande œuvre est un accomplissement, devient un culte. L'homme a besoin de se sentir partie intégrante d'un tout, et non pas seulement une dent d'engrenage.

Le problème se pose donc ainsi: l'homme dispose de loisirs et de forces inemployées. Comme il a besoin de plénitude, il cherche dans ses loisirs le complément de ce qui lui est refusé dans son travail. Mais cette recherche est difficile, sinon l'on ne parlerait pas du danger des loisirs.

L'Union des Femmes de Genève condamne les dansings et le cinéma pour notre jeunesse. Est-ce tout à fait juste? Un socialiste anglais n'a-t-il pas écrit: «Avant de prescrire à un mineur comment il devrait passer ses soirées, nous devrions connaître le travail dans la mine; nous devrions avoir les goûts d'une veuveuse, nous devrions avoir travaillé derrière en comptoir». La jeunesse ne trouve-t-elle pas dans le dancing ce qui lui manque dans sa vie de travail, de la joie, une atmosphère brillante? En lieu et place de sa besogne monotone, le cinéma lui apporte du changement, de l'élegance, lui montre ses réalisations.

Si toutefois nous demandons autre chose pour la jeunesse, c'est que nous savons que ces satisfactions passagères ne suffisent pas, qu'il faut pouvoir «trouver le ciel au-dedans de soi-même» et que nous plaignons les jeunes pour leur vide intérieur. Les loisirs appellent les jeunes dans la vie, le recueillement, ou bien alors la fuite de soi-même et la distraction. Or, d'après une loi spirituelle, la fuite devant soi-même est néfaste. Ce n'est donc pas au nom d'une morale périmee que nous désirons voir la jeunesse mieux employer ses loisirs, mais parce que nous réalisons que ces loisirs pourraient servir à mieux rapprocher entre eux les pauvres êtres humains que leur travail brutalise. Telle autrefois la veillée réunissant parents et enfants, patrons et ouvriers, dans une même détente. Or les fêtes établies ne remplissent plus ce but. Les loisirs ont perdu pour nous leur sens profond.

Dès que quelque chose cloche, on fait appel aux éducateurs. Mlle Stucki cherchera donc ses solutions sur le terrain pédagogique. D'après tout ce qui précède, il est évident que l'enfant doit être élevé non seulement en vue du travail, mais aussi en vue de la joie d'une activité personnelle, et pour cela il doit s'attacher de toutes ses forces à une œuvre qui le dépasse. Le jardin d'enfants lui en offre les matériaux et l'atmosphère chaude qui fait éclore les forces. Les expositions de ces petits, témoignent de leur richesse intérieure qui ferait envie à plus d'un adulte. Il semble que, préparés de la sorte, les enfants ne se contenteront plus jamais de sensations grossières. Mais trop souvent, l'école arrête cet état de création, et la maison paternelle, qui devrait fournir aux jeunes des possibilités d'activité personnelle, n'en a pas toujours les moyens.

(La fin au prochain numéro.) A. DE M.



Les femmes et les livres

Voyageuses : Anne Lindbergh

S'il est, parmi les innombrables ouvrages traduits dont beaucoup ne mériteraient pas la peine qu'ils ont donnée à leur traductrice, quelques-uns sur la valeur desquels les simples lecteurs et le critique n'hésiteront pas à tomber d'accord, en voici un.

Mrs. Lindbergh a passé son examen de pilote, non point pour briller, mais pour suivre, pour seconde son illustre épouse en de périlleux voyages. Qu'on se garde toutefois de croire à une attitude d'humble violette: femme effacée, ombre timide de son seigneur et maître, autant de mots qui, appliqués à Anne Lindbergh, seraient du dernier grotesque. Ce qui justement plaît en elle, c'est le tact parfait avec lequel elle occupe la place qui lui revient; que si celle-ci est la seconde, vous ne tarderez pas à voir quel cran, quelle santé physique et morale, quelle intelligence, quelle



La prochaine conférence d'études de l'Alliance Internationale pour le Suffrage

(Zürich 27 février - 1^{er} mars 1937)

Nos lectrices seront certainement très heureuses d'apprendre que l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes vient de décider de tenir dans la première moitié de l'année prochaine deux conférences d'études, consacrées à des questions de paix et de féminisme. Pour l'une d'elles, invitation a été reçue de Varsovie, pour le mois de mai, et quant à l'autre, c'est à la Suisse allemande que va échoir le privilège de la recevoir, et cela dès la fin de février 1937. Il était juste en effet, alors que Genève est si constamment favorisée par des visites féministes internationales, que la Suisse orientale eût aussi son tour, et Zurich constitue un lieu de rencontres admirablement choisi, aussi bien en sa qualité de grande ville, riche en ressources féminines et sociales, que par sa situation centrale, qui permettra aux suffragistes de nombreux cantons voisins (St-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Appenzell, Lucerne, Glaris, Argovie, Grisons, etc.) d'utiliser très facilement cette occasion de rencontres internationales.

Pour profiter de la présence en Suisse de Mlle Rosa Manus, première vice-présidente de l'Alliance, et de Miss Heneker, chargée spécialement par le Comité de l'Alliance d'organiser ses deux conférences de Zurich et de

Varsovie, afin de décharger ses secrétaires de Genève et de Londres, plusieurs rencontres et séances de Comités ont pris date ces deux dernières semaines. Un programme a été esquisse, des bases d'activité ont été jetées, et à titre provisoire, s'entend et sous réserve de toutes les modifications pouvant surgir, nous croyons pouvoir déjà dire à nos lectrices que trois grandes catégories de questions figuraient à l'ordre du jour de cette Conférence de Zurich: le suffrage féminin, le droit au travail de la femme, et la paix. Il est en en outre prévu un meeting public auquel l'on espère que pourront participer des personnalités féministes politiques étrangères, une soirée familiale, des visites d'institutions sociales et féminines zurichaises, d'importantes séances de discussions par petits groupes, etc.

Il va de soi que, la rédaction du Mouvement étant spécialement bien placée pour être renseignée sur tous ces projets! nos lectrices le seront aussi, au fur et à mesure que nous parviendrons des informations. Mais nous tenions à les prévenir des maintenances de cette bonne nouvelle, et à les engager sans tarder à réserver pour un «week-end» à Zurich les dates indiquées plus haut, et pour le choix définitif desquelles nous venons de recevoir confirmation téléphonique de Londres.

Féministe de la première heure, Mlle Amélie Humbert fit longtemps partie de notre Union féministe de Neuchâtel, et assistait à ses séances générales chaque fois que cela lui était possible. A l'instar de Joséphine Butler, elle croyait que le droit de vote des femmes était indispensable pour amener les réformes législatives qu'elle jugeait nécessaires dans le domaine de la moralité publique.

Ses fortes convictions religieuses lui aidèrent à accepter avec patience et sérénité le déclin graduel de ses forces qui l'obligea à passer dans la retraite des dix dernières années de sa vie. C'est avec une reconnaissance émoue que toutes celles qui ont à cœur les problèmes de moralité publique saluent ici sa mémoire. E. J.

IN MEMORIAM

Mlle Amélie Humbert

Le 15 octobre mourut à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-six ans, Mlle Amélie Humbert, qui, pendant de longues années, a joué un rôle de premier plan dans les œuvres de protection de la femme et de la jeune fille.

Mlle Humbert fit d'abord pendant quelque temps partie de l'Armée du Salut, à une époque où celle-ci était en butte à une véritable persécution de la part du public et des autorités, où il fallait un grand courage pour porter le costume si respecté de nos jours. Elle la quitta pour devenir la secrétaire de Joséphine Butler, qu'elle accompagna dans ses campagnes en faveur de la cause abolitionniste, presque aussi honnie dans ce temps que l'Armée du Salut.

En 1888, elle fut nommée secrétaire du Bureau Central des Amies de la Jeune fille et assuma en même temps les fonctions de rédactrice du journal *Le Bien public*, rendant ainsi à l'œuvre des Amies les services les plus signalés. Ses connaissances linguistiques (elle possédait parfaitement le français, l'anglais et l'allemand), sa vive intelligence, sa rectitude de jugement la faisaient grandement apprécier dans les Congrès pour la répression de la traite des femmes où elle représentait les Amies. Son zèle pour la cause abolitionniste ne faiblit jamais.

rapidité de perception, il faut pour l'avoir gardée toujours. On en demeure émerveillé.

Ne posant jamais à l'héroïne, d'un naturel absolument aviatrice, quand elle a eu peur, l'avoue sans ambage, et cette peur, elle nous la communique à fond lorsque l'appareil vole dans la nuit ou le brouillard dense et le voisinage, connu seulement par la carte, de cimes invisibles et menaçantes. Car — n'attendons plus pour le dire — nous avons devant nous un caractère, certes, à la fois énergique et charmant, ce qui est rare, mais aussi un écrivain.

M. Hervé Lauwick dit, dans son avant-propos, que certaines remarques de l'auteur font penser à Proust ou à Maeterlinck. Peut-être. Anne Lindbergh, cependant, est trop *elle-même* pour une comparaison, voire très flatteuse. Ses expressions sont originales, ses images neuves, jaillies de cette vie spéciale de l'air, s'habillent de mots qui portent. D'ici peu, sans doute, comptera-t-elle parmi les brillants précurseurs d'un genre littéraire encore à ses débuts. On voudrait tout citer de ce livre, ce qui signifie clairement qu'il faut le lire.

Quel était donc le but pratique de cette expédition Lindbergh? Découvrir la voie aérienne la plus rapide par le nord vers l'orient, soit d'Amérique en Chine par le cercle polaire, en survolant les régions rébarbatives de l'Amérique septentrionale, le Japon, et enfin les régions alors inondées de la Chine.

¹ ANNE MORROW-LINDBERGH: *Le Monde vu de haut*. Adapté de l'anglais par Hervé Lauwick, éd. Paris.

suspend sa respiration, où, regardant là-haut le territoire inaccessible, on sait que nuls yeux humains n'ont jamais, avant les vôtres, vu ce point... Il est aussi frais, immobile, intact, qu'une neige fraîche tombée pendant la nuit. »

Les préparatifs de départ constituent une étude ardue et minutieuse; il s'agit que tout le nécessaire y soit: provisions, vêtements, outillage, matériel de réparation, équipements adaptés aux climats les plus différents... Mais, dominant cette préoccupation, point d'échappatoire à la tyrannie du poids strictement limité. Que de choses ainsi à apprendre «avant d'acquérir la liberté de l'oiseau!»

Avant de partir — elle s'y attendait un peu — Mrs. Lindbergh découvre, non sans appréhension, qu'à bord, ce sera elle l'opérateur de T. S. F. Or, elle ne possède de cette science que des notions fort vagues. Vite, il faut bûcher les «Règlements de la radio», passer un examen... Nous assistons, amusés, à cet apprentissage, qui ne dut pas être amenant du tout pour l'élève.

Maintenant, les voilà en route, mari et femme, pour Washington, où les attendent les dernières formalités. Le service de la radio commence aussitôt. La pauvre novice hésite, cherche sans trouver, et commet plusieurs maladresses qui lui donnent fort chaud, car, si ce premier essai doit être un échec, quelle humiliation à l'arrivée! Mais non! *Eureka!* «Comme c'était simple!» exclamation classique de tous ceux qui ont trouvé...

Simple, sans doute, et pourtant, dans des circonstances graves, Mrs. Lindbergh aura encore l'occasion d'avoir chaud. Jamais, cepen-

tant soutenu d'autant plus volontiers qu'à côté de sa préparation juridique, Mme Arnold a acquis toute une formation sociale importante en organisant et dirigeant des camps de vacances, pour le «Mouvement de Jeunesse de la Suisse romande», notamment, et en établissant ainsi un contact étroit avec bien des familles pour lesquelles elle fait constamment des démarches et des enquêtes.

Mais la nomination d'une femme à poste de cette importance est encore chose trop révolutionnaire pour notre canton, il faut le croire, et le Conseil d'Etat s'est prononcé pour un candidat masculin, dont les qualifications sont d'ailleurs excellentes. Il nous faut donc tâcher de nous consoler en considérant la démarche faite comme une première étape: aucune de nous n'aurait osé rêver, il y a quelques années, qu'une femme pourrait être un jour juge des mineurs, chose que chacun trouve maintenant parfaitement naturelle. Espérons qu'il en sera bientôt de même pour une «trice générale».



ce qu'on n'avait encore jamais vu...

... la remise officielle, par un femme, d'un monument à une municipalité. Le buste qui rappelle, sur les quais veveysans, le souvenir d'Anna de Noailles a été remis, le 3 octobre, à la ville de Vevey, par Mme L. Florentin, la distinguée critique d'art de la Suisse (Genève), au nom du Comité d'initiative de ce monument.

Actualités féminines.

Sous ce titre, Mme Simone Hauert a commencé, le 8 octobre, au studio lausannois de Radiophonie, une série d'entretiens où elle entend parler de l'actualité féminine en Suisse et à l'étranger. Saura-t-elle nous y expliquer pourquoi on ne peut, à la Radio suisse, pas même prononcer le mot de «suffrage féminin»? Comment fera-t-elle, lorsqu'il lui faudra parler de grands événements de l'étranger, pour commenter des élections de femmes, de nominations de femmes comme ministres ou déléguées à la Société des Nations, ou des entreprises féminines que seules ont permises les droits politiques?... S. B.

Une femme ne sera pas encore tuteur général à Genève

Ce poste important se trouvant vacant dans ce canton, par suite du décès du titulaire précédent, une jeune juriste, Mme Alice Arnold, docteur en droit pour une thèse sur *La réforme du droit matériel applicable aux mineurs délinquants*, y a posé sa candidature. Trois organisations féminines, soit l'Association des Femmes universitaires, l'Association pour le Suffrage, et l'Union des Femmes,

s'efforcent de faire élire une femme à ce poste. La candidate de l'Union des Femmes, Mme Anna de Noailles, a obtenu 12 voix, contre 10 pour Mme Alice Arnold, et 8 pour Mme Simone Hauert. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.

La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.

La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.

La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.

La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.

La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles. La victoire a été déclarée à Mme Anna de Noailles.